

• Conseil Municipal du 5 avril 2022 (voir compte-rendu détaillé affiché et sur le site internet de la Commune)

Le conseil municipal a :

- Approuvé la séance du conseil municipal du 1er mars 2022
- Pris connaissance de l'état annuel 2021 des indemnités des élus
- Approuvé le compte de gestion 2021
- Voté le compte administratif 2021 lequel peut se résumer ainsi

Compte Administratif Principal	Dépenses	Recettes	Solde
Fonctionnement	1 682 577.97	1 819 112.98	136 535.01
Résultat antérieur reporté		1 619 801.16	1 619 801.16
Investissement	753 446.71	421 391.94	-332 054.77
Résultat antérieur reporté		113 943.90	113 943.90
Restes à réaliser	58 115.00	120 000.00	61 885.00
Total	2 494 139.68	4 094 249.98	1 600 110.30

CCA	Dépenses	Recettes	Solde
Fonctionnement	68 739.62	75 682.50	6 942.88
Résultat antérieur reporté	-1 405.59		-1 405.59
Investissement	7 175.30		-7 175.30
Résultat antérieur reporté	-26.50		-26.50
Total	77 347.01	75 682.50	-1 664.51

- Affecté les résultats 2021 de la commune et du Centre de Conférences et d'Animation
- Voté le budget primitif de la commune et du centre de Conférences et d'Animation
- Fixé les taux de fiscalité 2022 (sans changement par rapport à 2021)
- Décidé de recruter 4 adjoints d'animation contractuels pour accompagner les élèves de la classe découverte
- Décidé de recruter un agent contractuel sur un emploi non permanent
- Emis un avis sur la demande formulée par la société SAS Sphère Papier.
- Autorisé le Maire à lancer la consultation pour la construction d'un pumptrack.

Grand Reims : le Conseil Communautaire réuni le 31 mars 2022 a validé une aide financière pour l'Ukraine de 143 000 euros le lancement de la révision du SCoT et le maintien des taux de fiscalité directe locale pour 2022 et de taxe sur les ordures ménagères.

Comités Consultatifs : (voir compte-rendu détaillé affiché)

Voirie : le 7 mars 2022
Environnement le 8 mars 2022
CMJ : le 15 mars 2022
Urbanisme : le 17 mars 2022

Informations diverses :

Le Grand Reims a donné son accord pour la poursuite de la modification simplifiée du PLU.

Présentation du bilan "Accord'âge" (Seniors) soutenu par le Conseil Départemental de la Marne.

Prochain conseil le Mardi 3 mai 2022 à 20h00

L'Agenda

AG Club Culture et Loisirs

Jeudi 21 avril 2022 à 18h15 à la grande salle communale

Elections présidentielles -

2^{ème} tour

Dimanche 24 avril 2022 de 08h00 à 19h00 aux bureaux de vote

Réunion publique sur la révision du PLU

Mardi 26 avril 2022 à 18h30 au CCA (Salle de Conférences)

Brocante

Dimanche 05 juin 2022

Petites annonces

• Famille sérieuse **RECHERCHE** maison à vendre sur Taissy, minimum 4 chambres ou possibilité de création, avec ou sans travaux.
Contact au 06.79.86.76.41

• Vends porte de garage motorisée basculante, 3 fenêtres avec porte à gauche, télécommande et lumière.
Prix : 290 €
Contact : Mr Gilles MAGNIER
☎ 06.71.62.62.90

Agence Postale Communale – Fermetures exceptionnelles

Nous vous informons que l'Agence Postale Communale de Taissy sera exceptionnellement **fermée vendredi 22 avril 2022 au matin**. Elle sera ouverte aux horaires habituels du vendredi après-midi, soit de 16h30 à 18h30. Elle sera également **fermée samedi 23 avril 2022**

Horaires Messe de Pâques

Dimanche 17 avril 2022 à Cormontreuil, à 10h30

Objet trouvé

Un gilet enfant retrouvé au niveau du 31 rue Longjumeau attend son propriétaire à la Mairie.

Assemblée Générale du Club Culture et Loisirs

L'Assemblée Générale du Club Culture et Loisirs de Taissy/Saint-Léonard aura lieu le **jeudi 21 avril 2022 à 18h15 à la Grande Salle Communale**.

Résultats du scrutin du 10 avril 2022 – Présidentielles 1^{er} tour

Inscrits : 1 685
Blancs : 20
Exprimés : 1 395

Votants : 1 423
Nuls : 8

- Nathalie ARTHAUD 9
- Fabien ROUSSEL 18
- **Emmanuel MACRON** **493**
- Jean LASSALLE 27
- **Marine LE PEN** **353**
- Eric ZEMMOUR 131
- Jean-Luc MELENCHON 188
- Anne HIDALGO 21
- Yannick JADOT 58
- Valérie PECRESSE 61
- Philippe POUTOU 9
- Nicolas DUPONT-AIGNAN 27

Dimanche 24 avril 2022 – 2^{ème} tour
Ouverture des bureaux de vote de 08h00 à 19h00

Atelier numérique

Le prochain atelier aura lieu le **vendredi 22 avril 2022 à 14h30** à la salle de réunion de la Mairie. L'atelier portera sur l'explorateur de fichiers. Ainsi, vous apprendrez à trier vos fichiers et à les stocker dans des dossiers. Vous découvrirez aussi les petites astuces pour classer vos documents, photos, etc...

Merci de vous inscrire avant le jeudi 21 avril 2022 auprès de Enzo BARBIER au ☎ 03.51.42.53.71 ou par e-mail à conseillernumeriquetaissy@gmail.com

La Démoustication : pourquoi ? comment ?

Les campagnes de traitement visent à atteindre les moustiques au stade de la larve et se font sur des endroits ciblés, à proximité de la Vesle, par aéronéf pour Taissy. La substance active du biocide utilisé pour les larves de moustique est une substance biologique déjà présente dans le milieu naturel. Elle est composée de bactéries et protéines, reconnue comme particulièrement sélective et inoffensive pour les espèces de faune et de flore non-cibles.

Ces actions lancées par la Communauté Urbaine du Grand Reims sont suivies par le SIABAVES (Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Bassins Aisne Vesle Suipe).

Campagne déclarative de l'impôt sur le revenu – Dispositif d'accompagnement

La Direction Générale des Finances Publiques met en œuvre un dispositif d'assistance téléphonique pour les usagers qui pourront ainsi échanger avec un agent du lundi au vendredi, de 08h30 à 19h00, au 0 809 401 401 (prix d'un appel local).

Le Service des Impôts des Particuliers de Reims est ouvert :

- En accueil libre les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin de 08h30 à 12h00,
- Sur rendez-vous exclusivement le mardi après-midi de 13h00 à 16h00 et le mercredi matin de 09h00 à 12h00.

Distribution de "La Passerelle n°6"

Bonne nouvelle ! Votre magazine La Passerelle n°6 sera distribuée à partir d'aujourd'hui dans vos boîtes à lettres ! Bonne lecture !

Les trois points principaux sont :

- Les animations,
- L'environnement,
- Le marché

SECRETARIAT DE MAIRIE

- MATIN : 9h - 12h (du lundi au vendredi).
- APRÈS-MIDI : 16h30 - 18h30 (lundi, mardi et vendredi).
Tel : 03 26 82 39 27 Fax : 03 26 97 82 98

AGENCE POSTALE COMMUNALE

- MATIN : 9h - 12h (du lundi au vendredi) 10h - 12h (samedi).
- APRÈS-MIDI : 16h30 - 18h30 (lundi et vendredi).
Tel : 03 26 04 41 87

NUMÉROS D'URGENCE

17 Gendarmerie Nationale, 18 Pompiers

PHARMACIE DE GARDE

Rendez-vous sur le site 3237.fr ou composez le 3237.

MÉDECIN / DENTISTE DE GARDE

En cas d'urgence composez le 15 pour obtenir un régulateur du SAMU.